

CGP PRIMAGAZ

OPUS12 - 77 esplanade du Général de Gaulle
 CS 20031 - 92914 La Défense cedex
 SA au capital de 42 441 872 Euros - RCS Nanterre 542 084 454
 SIRET 542 084 454 00611 - APE 4671 Z
 N° ident. TVA FR 68 542 084 454

**PRIMAGAZ****OFFRE PRIMACONFIANCE - Offre Spéciale "Conversion fioul"****Du 01/04/2019 au 30/09/2019****Citerne aérienne sans compteur Conversion fioul**

Exclusivement dans le cadre d'un changement d'énergie vers le gaz propane et de l'achat d'une chaudière gaz à condensation HPE ou THPE (hors chaudières hybrides)

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE	Durée de l'engagement	5 ans
	Initiative de la livraison	Primagaz
	Caractéristiques de la citerne	De 500 kg à 1,750T déterminée par Primagaz selon consommation prévisionnelle et configuration du site client.
	Modalité de vente de la citerne	Possible à tout moment sur demande du client de 549,43 € TTC à 4686,52 € TTC (selon l'ancienneté et le type de citerne aérienne). <i>Barème vente citernes</i>
PRIX DE LA FOURNITURE DU GPL	Prix du GPL <i>Ces prix incluent la TICPE (montant en 2018 de 66,30 € HT / tonne). Les variations de TICPE seront répercutées de plein droit immédiatement sur le prix du GPL.</i> <i>Offre de remboursement de 1000€ TTC exclusivement dans le cadre d'un changement d'énergie fioul ou électricité vers le gaz propane pour achat d'une chaudière gaz à condensation HPE ou THPE (hors chaudières hybrides) avec pose par un professionnel RGE</i>	Prix spécial 36 mois* : 1050 €/T TTC hors évolution TICPE <i>* Offre valable jusqu'au 30/09/2019. Le prix hors toutes taxes du gaz est fixe pendant 12 mois. Pendant cette période, il pourra être impacté par les variations de taxes, et en particulier TICPE, qui seront répercutées de plein droit immédiatement sur le prix du gaz. A l'issue de cette période, le prix du barème gaz Primaconfiance en vigueur s'appliquera selon la consommation annuelle :</i> <ul style="list-style-type: none"> • De 0,350 à 0,435T par an : 2064,46 €/T TTC • De 0,436 à 0,724T par an : 1924,68 €/T TTC • De 0,725 à 2,174T par an : 1776,37 €/T TTC • De 2,175 à 3,000T par an : 1632,96 €/T TTC • > 3,000T par an : 1471,27 €/T TTC <i>Barème en vigueur</i>
	Frais de livraison	Compris dans l'abonnement Energie
	Modalités de modification du prix GPL	Le prix est modifié : <ul style="list-style-type: none"> • de plein droit en cas de variation des taxes affectant le GPL notamment de la TICPE, • maximum 2 fois par an (avril / octobre) dans la limite de -5% à + 5% par modification vs. barème gaz précédent notamment en fonction de la variation des coûts de Primagaz (ex: coûts des matières premières, industriels et logistiques).
FRAIS DE MISE À DISPOSITION DE LA CITERNE	Installation	Compris dans l'abonnement Energie pour une mise en place dans des conditions normales d'intervention - prestations complémentaires sur devis.
	Location	Compris dans l'abonnement Energie
	Dépôt de garantie	Non applicable
FRAIS DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LA CITERNE		<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance règlementaire citerne Primagaz (Inspection Périodique - requalification) : compris dans l'abonnement Energie. • Autres prestations de maintenance et d'entretien - détails des prix dans Livret des services. <i>Livret des services</i>

FRAIS DE SORTIE DU CONTRAT	Retrait de la citerne	<ul style="list-style-type: none"> Retrait de la citerne : 387,41€ TTC Retrait du compteur < 100kW : 132,00€ TTC
	Neutralisation éventuelle de la citerne	821,89 € TTC
	Repompage éventuel du gaz	420,00€ TTC le gaz repompé est remboursé.
	Pénalités en cas de résiliation anticipée	<ul style="list-style-type: none"> Après délai de rétractation et avant installation de la citerne : 490,00 € TTC Après mise en place de la citerne : <ul style="list-style-type: none"> - Dans un délais inférieur à 1 an: 1500 € TTC - Dans un délais compris entre 1 an et 2 ans: 1200 € TTC - Dans un délais compris entre 2 ans et 3 ans: 900 € TTC - Dans un délais compris entre 3 ans et 4 ans: 600 € TTC - Dans un délais compris entre 4 ans et 5 ans: 300 € TTC
AUTRES FRAIS	Abonnement Energie	150 €/an TTC
OPTIONS	Option Biopropane* <i>L'option biopropane est exclusivement réservée aux installations sans compteur. Le montant de l'offre se compose du prix du propane tel que figurant ci-dessus, auquel s'ajoute le prix lié aux "certificats de garanties d'origine".</i>	180 €/an TTC <i>Barème en vigueur</i>
	Livraison sur commande client	de 0 à 150,00 € TTC (selon période, délai et quantité à livrer). <i>Livret des services</i>
	Services à la carte	Détail et tarifs dans Livret des services Clients Particuliers et Professionnels actualisé chaque année. <i>Livret des services</i>
Somme des frais sur la durée du contrat (hors fourniture du GPL et avec retrait de la citerne en fin de contrat)		1137,41€ TTC <ul style="list-style-type: none"> Dont 750 € TTC d'abonnement Dont 387,41 € TTC de frais de retrait
Estimation du coût annuel** (prorata de la somme des frais indiqués ci-dessus et de la conso de 1,37 t. de GPL/an)		1864,03 € TTC <ul style="list-style-type: none"> Dont prix moyen GPL : 1836,55 € TTC
<p><i>En cas de modification des conditions contractuelles relatives au prix et frais indiqués, le consommateur en sera informé par écrit au moins un mois avant. Tant qu'il n'aura pas accepté les nouvelles conditions il pourra résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit de dédommagement, jusque dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la modification.</i></p> <p><i>*L'option biopropane permet au client d'obtenir les Certificats de Garanties d'Origine correspondants à sa consommation de gaz propane. Elle est garantie sous réserve de l'évolution de la norme ISCC (EU-ISCC-Cert-DE100-62712018) à laquelle elle est soumise ou de l'application de toute autre référentiel validé par un organisme de contrôle externe. A défaut, l'option biopropane deviendra automatiquement caduque. Les autres termes et conditions du Contrat demeureront inchangés. Primagaz s'engage à mettre tous les moyens en oeuvre pour assurer la disponibilité du biopropane qu'elle commercialise. A défaut de disponibilité sur une période et pour les volumes livrés concernés, Primagaz basculera le Client sur le barème du prix du gaz propane hors option biopropane</i></p> <p><i>**Cette estimation comprend l'ensemble des frais sur la durée du contrat rapportés à une année ainsi que la fourniture d'une quantité de GPL calculée au prix au jour de la conclusion du contrat et sur la base d'une consommation de 1,37 tonne de GPL, correspondant au volume moyen d'énergie consommé en France pour le chauffage et la fourniture d'eau chaude d'une résidence principale.</i></p>		

Prix TTC calculés sur la base d'une TVA à 20%

Parlons bien-être et économies d'énergie
Contactez-nous au 0970 808 708*
ou serviceclients@primagaz.fr ou primagaz.fr

*Numéro non surtaxé du lundi au vendredi de 8h à 18h.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.primagaz.fr

C.G.P.PRIMAGAZ - SA au capital de 42 441 872 euros - 542 084 454 RCS NANTERRE
TVA FR 685 420 844 54 - 07/2018 - Certifié ISO 9001 pour l'ensemble de son activité.

